La vitrine des jeans et les ventes croisées d'Urban Mode

Pour la rentrée, la boutique Urban Mode de Marseille a remplacé sa vitrine d'ambiance par une vitrine produit consacrée au jean droit de la collection et, à l'intérieur, rapproché les ceintures de la table des jeans. Sa responsable, Inès Morel, mesure l'effet des deux décisions sur des périodes comparables, sans soldes ni promotion (documents 1 et 2). Une ceinture en toile tressée est vendue 36,00 € TTC (TVA 20 %) et achetée 12,60 € HT.

Calculez les indicateurs, puis répondez aux questions sur les règles de la mise en valeur.

Document 1 : comptages à l'entrée de la boutique (du lundi au samedi)

Semaine	Vitrine	Passants	Entrées
Du 31 août au 5 septembre 2026	Ancienne vitrine d'ambiance	15 600	1 404
Du 7 au 12 septembre 2026	Nouvelle vitrine produit	16 000	1 760

Document 2 : ventes croisées des jeans et des ceintures (périodes de quatre semaines)

Période	Place des ceintures	Acheteurs d'un jean	Dont acheteurs d'une ceinture
Du 3 au 29 août 2026	Présentoir près de la caisse	384	48
Du 31 août au 26 septembre 2026	Sur la table des jeans	400	120

Annexe 1 (arrondir les pourcentages à une décimale, les montants à deux décimales)

Question	Réponse
Taux d'attraction avec l'ancienne vitrine (%)	
Taux d'attraction avec la nouvelle vitrine (%)	
Entrées dues à la nouvelle vitrine pendant la semaine du 7 au 12 septembre (entrées)	
Taux de vente associée des ceintures après le rapprochement (%)	
Ceintures vendues en plus grâce au rapprochement (ceintures)	
Marge unitaire d'une ceinture (€)	
Marge supplémentaire apportée par le rapprochement en quatre semaines (€)	

Questions d'analyse

Dans la nouvelle vitrine, le jean vedette est présenté sans prix « pour ne pas abîmer la mise en scène ». Est-ce permis ?

☐ Oui : l'affichage du prix n'est obligatoire qu'à l'intérieur de la boutique, pas en vitrine, où la mise en scène peut primer
☐ Non : tout produit exposé, y compris en vitrine, affiche son prix, sur le produit, sur un écriteau ou sur la vitrine
☐ Oui, à condition que le prix figure sur l'étiquette du jean en rayon et que le vendeur l'indique au client qui le demande

Justification :

La boutique ferme à 19 h. Jusqu'à quelle heure, au plus tard, la vitrine peut-elle rester éclairée ?

☐ Jusqu'à 22 h le soir
☐ Jusqu'à 20 h le soir
☐ Jusqu'à 1 h du matin

Justification :

Près de la table des jeans, une affichette explique « Quelle coupe pour quelle silhouette ? » avec trois dessins. De quel outil s'agit-il ?

☐ Du balisage : un support qui signale au client une offre sur les jeans
☐ De l'ILV : un support qui informe le client et guide son choix
☐ De la PLV : un support placé sur le lieu de vente qui fait vendre le jean

Justification :